



Communiqué de presse

Strasbourg, le 12 mai 2015

Tiger World : Code animal et Aves France demandent à l'EAZA d'exclure le zoo d'Amnéville

Le 11 avril dernier, le zoo d'Amnéville franchissait **un cap de plus dans l'exploitation animale** et dans le détournement de sa mission de conservation : il inaugurait le Tiger World, un « spectacle » de dressage de fauves, sept tigres du Bengale et deux tigres blancs.

Le 24 avril, Code animal et Aves France réagissaient en lançant **une action en ligne** composée de trois parties :
- une pétition demandant à Michel Louis, propriétaire du zoo, de renoncer à ce numéro ;
- un formulaire d'envoi de mails à l'EAZA, l'association européenne des zoos et des aquariums, lui demandant de rayer le zoo d'Amnéville de la liste de ses membres ;
- une « tweetstorm » #NonAuTigerWorld destinée au compte Twitter de l'EAZA, pour faire participer les internautes à la protestation.

Aujourd'hui, **la pétition (en ligne depuis janvier 2014) a recueilli plus de 38 000 signatures** et sera envoyée à l'EAZA par Aves France. **Près de 500 mails** ont également été expédiés par les internautes à l'EAZA. Environ **5 500 comptes Twitter** ont été atteints par la « tempête de tweets ». Code animal a écrit à l'EAZA pour lui faire part de la mobilisation et pour exiger l'exclusion de l'établissement de Michel Louis.

Car les zoos, qui revendiquent des missions d'éducation du public et de conservation des espèces, se trouvent à face à **une aberration en termes de discours**. Comment parler de pédagogie quand on présente des animaux dans des numéros contre-nature, le plus souvent douloureux, quand on les contraint – un traumatisme pour cette espèce solitaire – à partager en groupe un espace restreint ? Comment parler de respect et de préservation des espèces quand le dressage seul est une coercition pour des animaux sauvages ravalés au rang de biens de consommation ?

Code animal et Aves France s'insurgent contre cette entreprise **scandaleuse sur le plan éthique**. L'association de protection animale 269 Life France a également rejoint la protestation et organisera un happening le 6 juin devant le zoo d'Amnéville.

Contact

- Franck Schrafstetter, responsable de campagne zoo : info@code-animal, 06 14 82 21 84
- Christophe Coret, président d'Aves France : christophe.coret@aves.asso.fr

Code animal

Code animal est une association de droit local 1908 inscrite au tribunal d'instance de Strasbourg, spécialisée dans la relation entre l'homme et l'animal, plus particulièrement au travers de la captivité. L'association défend l'idée de respect de tout être vivant, humain ou non humain. Entièrement bénévole, Code animal n'est affiliée à aucun parti politique ou religieux. Tous les dons servent à financer nos actions de sensibilisation, de lobbying ou de libération.

Code animal

Maison des associations – 1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg – France

www.code-animal.com – info@code-animal.com

Membre du CVA et de la Coalition Endcap pour mettre fin à la captivité des animaux sauvages.